des Princes &c. Avril 1740. 262 à une résolution que les Cardinaux ont prise, avant leur entrée au Conclave, de maintenir la Lotterie comme par le passé.

Dans le cours du mois de Mars on attendoit à Rome l'attivée des Cardinaux de differens Pays, qu'on aprend s'être mis en chemin pour venir au Conclave, & concourir par leurs suffrages à l'élection

d'un nouveau Pape.

IV. Clement XII. a figné quelques jours avant la mort un Bref par lequel il accorde au Roi d'Al-pagne, pendant l'espace de cinq ans la dime de tous les fevenus du Clergé des Etats de la domination en Amérique & dans les Isles Philippines; & cela, à ce que l'on prétend, en consideration de la guerre presente de S. M. Cath. avec l'Angleterre. Cette detniere faveur du seu Pape envers le Roi d'Espagne, lui vaudra environ deux millions de piastres par an.

V. Il est arrivé ce que l'on avoir prévû touchant le Collier de l'Ordre de la Toison d'or dont le Connêtable Colonna étoit revêtu. Obligé, comme il l'a été, de le renvoyer à l'Empereur, aprés avoir accepté du Roi des deux Siciles le nouvel Ordre de St. Janvier, sans en avoir demandé la permission à S. M. I., il n'a pas été long tems dépouillé de cette marque d'honneur, le Roi d'Espagne la lui ayant renduë aussi tôt qu'il sur informé de cette nouvelle.

VI. On a apris de Florence que le Grand Duc a consenti que le Chevalier Corsini, petit-neveu du seu Pape, se mît en possession du Grand Prieuré de Pise, vacant par la mort du Grand Prieur d'Elbene, & qui lui avoit été donné par Sa Sainteté. Le Comte de Spada, Ministre de S. A. R., en a depuis délivré l'Exequateur au Pape. Cette affaire qui avoit sait quelque bruit, à cause que le Grand